

Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: 24 (1987)
Heft: 878

Rubrik: Economie électrique

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 06.02.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Portrait de groupes

■ (jd) 1988 sera une année décisive pour la politique suisse de l'énergie: débats et décisions sur les scénarios nucléaires commandés par le Conseil fédéral à la suite de Tchernobyl, sur le projet du nouvel article constitutionnel et sur les deux initiatives populaires récemment déposées (mo-

ratoire nucléaire de dix ans et abandon du nucléaire).

Une raison suffisante pour rappeler l'identité des principaux acteurs de l'économie électrique, quelques sociétés qui dominent le marché et deux douzaines de personnalités qui pèsent lourd dans les décisions éner-

gétiques. Le *Tages Anzeiger Magazin* a fait les présentations, dans son numéro du 26 septembre dernier.

Pour mémoire: la production et la distribution d'électricité n'ont pas été développées d'abord pour le confort domestique mais bien pour répondre à la soif énergétique de l'industrie. Un développement qui a nécessité l'apport de capitaux importants, d'où la présence décisive des banques dans ce secteur. Ainsi des trois grandes banques qui sont chacune branchées sur l'électricité.

Les banques sont au courant

En 1885 la Deutsche Bank, AEG, le Crédit suisse et d'autres banques fondent Elektrowatt; AEG se retire en 1918, et en 1946 l'entreprise prend le nom d'Elektrowatt. Un géant qui détient des participations dans de nombreux secteurs: Göhner, entreprise générale de construction; Cerberus (technique de sécurité); Kummler et Matter (installations électriques); Prontophot (automates photographiques). Elektrowatt conçoit et dirige la construction d'équipements hydroélectriques et prend des participations dans des centrales de production (Mauvoisin, Mattmark, Misox notamment) et des sociétés de production et de distribution (Société d'électricité du Laufenburg 61%, Forces motrices de la Suisse centrale 40%). Par le biais de sociétés qu'elle contrôle, Elektrowatt détient 11% du capital des centrales nucléaires helvétiques. Le Crédit suisse contrôle la majorité des actions d'Elektrowatt; son PDG Rainer E. Gut est donc à la tête du géant de l'électricité et des Forces motrices de la Suisse centrale.

Histoire très semblable pour le cousin Motor Columbus. Créé en 1898 par Brown Boveri, une banque allemande et la banque Leu, Motor S.A. fusionne en 1923 avec Columbus S.A. Depuis 1979, c'est l'Union de banques suisses qui donne le ton, c'est pourquoi l'on trouve son président Niklaus Senn au conseil d'administration où il côtoie les conseillers nationaux Christophe Blocher, Paul Eisenring et Bruno Hunziker. Motor Columbus tire 75% de ses bénéfices du secteur énergétique; le joyau de ses participations: 45% du capital de Aar-Tessin, l'un des ba-

6 sociétés - 98% du marché

Les Forces motrices du nord-est (NOK) sont propriété des cantons de Zurich, Argovie, St-Gall, Appenzell, Thurgovie, Schaffhouse, Glaris et Zoug. Elles livrent 12 milliards de kWh, presque 30% de la consommation suisse. Production propre: 41% dont 36% dans les centrales nucléaires de Beznau I et II. Participation de 25% à la centrale de Gösgen.

Bénéfice net: 21,5 millions de francs.

Les Forces motrices bernoises (FMB) appartiennent à l'Etat, aux communes et à la Banque cantonale bernoise, ainsi qu'au canton du Jura. Elles livrent 8,5 milliards de kWh, soit 20% de la consommation suisse; plus de la moitié provient du nucléaire (Mühleberg, Fessenheim et Bugey). Participation à la Grande-Dixence (60%).

Bénéfice net: 8,4 millions de francs.

La Société d'électricité de Laufenburg (EGL) est une filiale d'Elektrowatt (Crédit suisse). Elle distribue 14 milliards de kWh dont la moitié est exportée, soit 40% du total des exportations suisses. EGL joue le rôle de centrale européenne de distribution: depuis 1960, c'est à Laufenburg que le réseau suisse est connecté au réseau européen.

Bénéfice net: 9,5 millions de francs.

Aar-Tessin Société anonyme pour l'électricité (ATEL) appartient à Motor-Colombus (45%), à la chimie bâloise (8%), au canton de Soleure (8,7%). La société d'Olten distribue 15 milliards de kWh dont la moitié est exportée et 40%... importés. Dans son conseil d'administration on trouve les conseillers nationaux Eng, Hunziker, Josef Ziegler et deux conseillers d'Etat soleurois. Participations à Gösgen (35%) et Leibstadt (21,5%).

Bénéfice net: 19,5 millions de francs.

Les Entreprises électriques de la ville de Zurich (EWZ), entreprise communale dépendant directement de l'exécutif, couvrent 10% de la consommation suisse (4,2 milliards de kWh). Participation nucléaire en Suisse et en France (30% de l'électricité livrée).

Bénéfice net: 40 millions de francs.

Les Forces motrices de la Suisse centrale (CKW) appartiennent à Elektrowatt (40%), aux cantons de la Suisse centrale (12%), à Motor-Colombus (4%). 3,5 milliards de kWh dont 55% d'origine nucléaire.

Bénéfice net: 10 millions de francs.

Les CFF comptent également parmi les grands: ils produisent en grande partie eux-mêmes le courant dont ils ont besoin (1,6 milliards de kWh).

L'Energie de l'Ouest-Suisse (EOS) à Lausanne est de stature plus modeste. Aux mains des services industriels de Lausanne, de ceux de Genève et de diverses entreprises d'électricité de Suisse romande, EOS couvre 1,2% de la consommation suisse.

Bénéfice net: 19,5 millions de francs.

rons de la production et de la distribution électrique; mais aussi 7% du parc nucléaire helvétique. Grâce à sa filiale Mobag elle est présente sur le marché de la construction; elle s'est également spécialisée dans les études d'impact exigées par la loi fédérale sur la protection de l'environnement. La Société de banques suisses n'est pas en reste: elle possède la société Inelec, créée en 1896 par Siemens et des banques allemandes, autrichiennes et suisses, et Suisselectra, société suisse pour l'électricité et le transport.

Les barons du kWh

Sur le marché de l'électricité, la concurrence est inconnue; le territoire est réparti entre les sociétés productrices-distributrices qui détiennent un monopole, chacune dans sa zone. 98% de la consommation annuelle (en 1986, 42 milliards de kWh) sont livrés par 463 entreprises regroupées au sein de l'USCE (Union suisse des centrales d'électricité). Mais derrière cette apparente multiplicité se cachent les six grands de l'électricité (voir encadré page ci-contre) qui couvrent 93% des besoins du pays; chiffre d'affaire annuel: environ 5 milliards de francs.

On constate que ces géants entretiennent des rapports étroits entre eux, aussi bien techniques que financiers et personnels.

Ainsi en 1973, EGL, EWZ, CKW et les CFF créent la Société anonyme de participation à l'énergie nucléaire (AKEB) fortement contrôlée par Elektrowatt (EGL, CKW). AKEB tire annuellement 2,1 milliards de kWh de la centrale nucléaire de Bugey (France) – participation de 17,5% – et obtiendra 1,3 milliard de kWh de Cattenom (France) lorsque cette centrale sera opérationnelle.

NOK, FMB et EOS ont également constitué une société de participation nucléaire (KBG) qui s'est assurée une puissance de 550 Mégawatts dans la centrale de Cattenom.

Ces différentes participations en France signifient que, dès 1990, l'économie électrique suisse disposera d'une puissance de 1600 Mégawatts soit près de deux fois la puissance prévue à Kaiseraugst.

L'Union suisse des centrales électri-

Qui consomme quoi

Répartition de la consommation globale:

lumière 8%, force 42%, chaleur 50%.

Les ménages sont responsables de 28% de la consommation. Le solde représente en grande partie les besoins de l'économie.

A titre d'exemple, les principaux dévoreurs d'électricité (consommation suisse totale: 42 milliards de kWh)

– industrie de l'aluminium: près de 2 milliards de kWh

– chimie: 2,2 milliards

– métallurgie, machines et appareils: 5 milliards

– textile et habillement: 1,2 milliard

– papier: 1,4 milliard.

La consommation des banques, des assurances et des autres entreprises de services n'est pas relevée et publiée de manière séparée.

Mais le principal consommateur reste l'économie électrique elle-même: 4 milliards de kWh pour le pompage-turbinage, les pertes de transport et de distribution et surtout 10 milliards de kWh pour l'exportation, une activité très lucrative qui consiste à importer du courant nucléaire français bon marché pour turbiner l'eau dans les retenues de montagne et produire de l'énergie de pointe pour l'exportation à des prix élevés. Le motif majeur qui conduit les entreprises électriques à s'intéresser à nouveau aux dernières possibilités hydrauliques dans les Alpes.

ques (USCE) détermine la politique de l'électricité; elle publie régulièrement des rapports sur les besoins futurs du pays et constitue l'interlocuteur privilégié du Conseil fédéral. Le fait que 80% du capital des entreprises membres de l'USCE soient en main des collectivités publiques n'a guère d'influence sur cette politique. Pourtant, 149 des 169 conseillers d'Etat que compte la Suisse siègent dans les conseils d'administration de 48 sociétés d'électricité. Parfois ils y font de la figuration: ainsi René Bärtschi, conseiller d'Etat bernois responsable de l'énergie et administrateur des FMB, a dû constater que le gouvernement cantonal n'avait pas été informé de la prise de participation des FMB à la centrale française de Cattenom. Ou ils adhèrent pleinement aux objectifs des sociétés productrices: ainsi la majorité des cantons a refusé l'idée d'une loi fédérale sur l'électricité destinée à promouvoir les économies, utilisant des arguments identiques à ceux des producteurs. Les cantons sont en effet directement intéressés à la consommation d'électricité: par le biais des bénéfices des sociétés productrices et distributrices, des impôts et des droits d'eau, ce ne sont pas moins de 300 millions de francs qui tombent annuellement dans les caisses publiques. Difficile dans ces conditions de promouvoir avec conviction un

usage ménager de l'électricité.

L'Association électrotechnique suisse (SEV) regroupe à peu de chose près les mêmes membres que l'USCE. Les deux organisations publient un bulletin commun qui fait fonction d'organe officiel des Offices fédéraux de l'énergie et de l'économie hydraulique. Le Département fédéral des transports, de l'énergie et des communications publie d'ailleurs dans ce bulletin la statistique annuelle de l'électricité. A la même adresse que la SEV on trouve l'Inspectorat fédéral du courant fort, un service fédéral qui examine les requêtes et attribue les autorisations de construction et d'exploitation des installations de transport du courant demandées par les membres de l'USCE (propriétaires) et de la SEV (constructeurs). L'économie électrique entretient des liens étroits avec les milieux industriels, clients privilégiés (voir ci-dessus).

Au service de l'économie

Les consommateurs industriels défendent leurs intérêts – électricité abondante et bon marché – au sein de l'Association suisse des consommateurs d'énergie de l'industrie et de l'économie (EKV) qui regroupe 500 entreprises environ, présidée par le directeur de Lonza (Alusuisse).

(suite au verso)

Portrait de groupes (suite)

Cette association élabore et transmet au Département fédéral de l'énergie les statistiques annuelles de la consommation électrique de l'économie. Son président et deux de ses membres représentent la Suisse à l'Agence internationale de l'énergie à Paris. Son président est membre de la commission fédérale de l'énergie et on trouve des membres de l'association dans la commission fédérale de l'économie hydraulique et dans la commission fédérale pour les exportations d'électricité.

On retrouve les gros consommateurs dans le Forum suisse de l'énergie, où ils côtoient des experts scientifiques et des politiciens. Créée en 1973 pour promouvoir l'indépendance énergétique du pays, cette association est présidée par Bruno Hunziker, conseiller national et président du parti radical suisse (Atel, Motor Columbus notamment); en fait il s'agit d'un forum de l'électricité financé en majeure partie par l'économie électrique, qui fournit aux autorités fédérales et cantonales les "informations utiles à la prise de décision".

Il développe une activité importante de propagande en diffusant un service de presse très bien repris par les journaux et la radio: "Afin de faciliter le travail des professionnels de l'information".

Fatalisme et responsabilités

■ (mam) Les crues d'août dans la région d'Uri et celles qu'a connues la Suisse romande semblent avoir réveillé en nous un certain nombre de peurs ancestrales: que faire face à la nature qui soudain se déchaîne? Les prises de position à chaud n'ont pas toujours fait montre de la sérénité nécessaire, même si la plupart des accusations contre l'effet aggravant de l'imperméabilisation des sols (par le béton, le bitume et les constructions) étaient fondées. On aurait pu y ajouter, par exemple, le tassement excessif des sols par les machines agricoles.

Dans une interview accordée à l'agence de presse BRRI et reprise dans nombre de quotidiens romands, Charles Lichtschlag, de l'Office fédéral de l'économie des eaux, relevait que les écologistes s'opposaient trop souvent à tout projet d'endiguement, ce qui rendait son travail difficile. Il précisait toutefois que les inondations d'Uri n'étaient pas la conséquence d'un mauvais entretien.

Nous avons cherché à en savoir un peu plus. Les personnes interrogées, tant au WWF qu'à l'Office fédéral des forêts et de la protection du paysage, reconnaissent que les catastrophes de l'été ne peuvent en aucun cas être attribuées à une seule cause. Il y a tout d'abord la périodicité des crues, séculaires et millénaires, contre laquelle nous sommes totalement impuissants. La tendance à privilégier l'endiguement des rivières plutôt que la protection naturelle par l'arborisation des berges? Chaque rivière est un cas particulier. Il arrive que l'endiguement soit indispensable. Par ailleurs, des expé-

riences de retour à la protection naturelle sont menées dans certains cantons, comme le Jura, où le service chargé des cours d'eau s'occupe également de protection de la nature, une connivence qui semble logique.

Les différents organismes fédéraux chargés de ces questions et les associations écologistes – qui ont toujours la possibilité de faire recours contre les projets – ont l'air de travailler en bonne harmonie. Tout ne va pas pourtant pour le mieux: l'Etat central manque de personnel et de moyens, mais également d'une base légale pour assurer un entretien des rivières à long terme, qui permettrait d'adoucir les effets des plus grosses catastrophes.

Qui fait quoi?

L'Office fédéral de la protection de l'environnement s'occupe de la pollution de l'eau et de l'air, du bruit, des décharges, de la pêche et des études d'impact.

L'Office fédéral des forêts et de la protection du paysage s'occupe de la faune, de la flore, du paysage et du patrimoine bâti.

Dans la plupart des cas, spécialement pour les études d'impact, les deux offices travaillent de concert.

Ajoutons que la plupart des tâches de protection de la nature, et notamment l'entretien des rivières, sont de compétence cantonale et que les Offices fédéraux ne font que viser les projets et présenter les demandes de subventionnement à la Confédération.

Quand les sirènes se taisent

■ (cjp) Nul n'est censé ignorer les signaux d'alarme destinés à la population en temps de paix, puisque l'Office central de la défense vous donne, à l'avant-dernière page de votre annuaire téléphonique, leur signification et le comportement à adopter. Pour l'alarme eau: séquence de sons graves durant six minutes indiquant le danger d'inondation en aval des barrages, qui est une invitation à quitter immédiatement la zone dangereuse.

Alternative, périodique uranais non-conformiste, soulève dans son numéro 124 un problème intéressant. Le journal

affirme que, dans la nuit du 24 au 25 août, les sirènes d'alarme eau situées entre Hospental et Flüelen n'auraient de toute façon pas pu fonctionner parce que les lignes téléphoniques étaient rompues. Par conséquent, si en plus des inondations, un accident grave était survenu aux barrages de Lucendro ou de l'Alpe de Göschenen, une bonne part de la population uranaise aurait été engloutie sans avertissement.

L'affirmation d'*Alternative* pose la question de savoir si réellement le système d'alarme uranais est basé uniquement sur le réseau PTT et si cet état de fait existe dans d'autres régions.